

versité. Il a passé
ire de Québec éri-
rité Laval. Cette
illé à sa fondation,
dir; il lui a consa-
de son existence;
l'objet de sa plus
y entière est in-
de Laval. Il s'est
plénié de ses dou-

aval et ses revers
et ses propres re-
orgueil et la gloi-
je dis quelle est
allez pas croire
arrière-pensée.
contre Laval ne
de la considérer
belle institution
a mission, fera
et sera l'honneur
misères qui envè-
mées d'un brouil-
lons des grandes
as a vu naître au
échappera des
ne contribueront
pays tout entier.
que donc plaide
poursuive même
es de Laval, il ne
ne Sa Grandeur
que le Sémi-
il sont tellement
institutions de
érêt de la science
donner à Laval
ement supérieur
m'en étonne pas.
es grandes com-
esprit de corps.
isme du bien et
antagonisme du
porte à l'insti-
voué son exis-
teule, pardessus
t doit faire le
re et dites-moi
les Jésuites, les
ens etc, ont re-
s ordres autres
ces luttes aux-
Evêques sont
ur moi, je ne
du spectacle
siècles de chris-
le doute qu'il
s le sens de la
mon sujet. Je
ant vous, Mgr
deur intéressé.
tater, avec tout

le respect que je lui dois; bien plus c'est
mon devoir de le faire et je le fais!

Quant à l'attitude prise devant vous
par quelques autres de nos vénérables
prélats, il ne m'est pas permis de passer
sous silence un fait déjà signalé par mon
ami M. Pagnuelo: C'est que d'abord,
Leurs Grands refusèrent d'appuyer la
demande de Laval, et qu'ils n'y consentirent
ensuite qu'après que Laval leur eût
donné la garantie écrite qu'elle n'irait ja-
mais établir chez eux ni chaires ni suc-
cursales sans leur consentement exprès
et celui du St Siège. Bien plus, Mgr
l'Evêque d'Ottawa aurait, en outre, sti-
pulé en sa faveur que non seulement
Laval cesserait toute opposition à l'ob-
tention de son université, mais que
même elle l'aiderait à l'obtenir. Or,
messieurs, il résulte de ces faits....

Un membre du comité: Ferez vous
la preuve de ces faits?

Hon. M. Trudel: Je n'ai aucun doute
que nous en ferons la preuve ainsi que
l'a promis M. Pagnuelo.

Il ressort de ces faits deux arguments
péremptoires en faveur de notre cause:
1o. Si NN. SS. les Evêques ont d'abord
refusé d'appuyer la demande de Laval,
il ne voyaient donc ni un ordre, ni la vo-
lonté du St Siège les obligeant à le faire:
Il n'y a donc pas désobéissance
vis-à-vis Rome à refuser d'appuyer le
bill.

2o Si NN. SS. les évêques ont d'abord
refusé, ils voyaient donc dans le bill ac-
tuel un danger, quelque chose de mau-
vais ou de répréhensible. Pourquoi
alors, vous qui êtes dans les mêmes cir-
constances, seriez-vous coupables de
refuser d'appuyer ce bill? N'existe-t-il
pas des raisons puissantes, décisives,
qui vous font une obligation de le re-
pousser?

Ces évêques ont enfin consenti à l'ap-
puyer, me direz-vous. Oui! mais après
avoir exigé et obtenu des garanties!
mais après avoir obtenu l'assurance qu'il
n'opérerait pas chez eux! Pourquoi
d'autres parties, également intéressées,
sinon plus, n'auraient-ils pas le droit ou
de repousser le bill ou d'exiger des ga-
ranties et conditions qu'ils croiraient
nécessaires à la sauvegarde de leurs
droits? Comme on le voit, il y a loin de
cette position prise par les évêques à
l'obéissance absolue, aveugle, que Laval
exige à son bénéfice.

On invoque sans cesse contre nous
les désirs de Rome. Or, il est à votre
connaissance que, en 1874, la Propa-
gande avait décidé d'accorder à Montréal
une université indépendante. C'était

alors le désir de Rome que Montréal
eût son Université. Vous en avez la
preuve dans le document émané de la
Propagande le 28 juillet 1874 et rappor-
té au "mémoire" de l'école à la page
82. Il est constaté là que les raisons de
donner à Montréal son université sont
péremptoires. Le principe en était donc
admis; l'université nous était accordée.
Il ne restait plus qu'à régler les détails
de l'établissement, pour que "les deux
universités de Québec et de Montréal,"
comme les appelaient la Propagande, ne
pussent se nuire. Que s'est-il passé, de
1874 à 1876, pour amener à Rome ce
changement de volonté, constaté par le
décret de 1876? Je n'en sais rien. Tout
ce que je sais, c'est qu'à cette époque le
grand évêque qui, durant 15 ans, avait
soutenu presque seul les grandes luttes
qui se terminèrent par la victoire de
1874, était cloué sur son lit, luttant con-
tre la mort qui paraissait hulinement
inévitabile. Quelques pauvres prêtres
seuls soutenaient la lutte contre le co-
losse de Laval. Mais que pouvaient-ils
seuls? Le géant qui jusqu'alors lui avait
tenu tête, était terrassé par la maladie.
Cet homme aussi grand par le génie que
par la sainteté, qui avait convert son
diocèse de tant d'œuvres admirables ne
luttait plus.

C'est alors que, sur des exposés de faits
incorrects probablement, les dispositions
changèrent. On crut à Rome ne plus de-
voir nous donner une université. Or,
que la volonté de Rome ait changé,
soit: mais que son désir de nous donner
une université n'existe plus, je le nie!

Vous avez accepté la succursale, nous
dit-on. L'école de médecine a accepté
d'être la faculté médicale de Laval à
Montréal, et un nombre considérable de
citoyens honorables l'ont demandée.

Je pourrais vous dire que la plupart
de ceux-là, un très petit nombre, si on
le compare à celui des citoyens qui
n'ont jamais voulu de Laval, se sont
bientôt repentis de leurs démarches, et
que le plus grand nombre repoussent au-
jourd'hui la succursale. D'ailleurs, M.
Pagnuelo vous a fait le récit des faits
déploables qui ont amené la démission
des professeurs de l'Ecole. Vous me
permettez de ne pas revenir sur ces
actes d'arbitraire qui ne font honneur ni
à Laval, ni à son Recteur. Vous avez
entre vos mains des brochures contenant
tous les documents relatifs à cette triste
affaire. Qu'il me suffise de vous rappé-
ler que de l'histoire de ces faits, il ré-
sulte que Laval est venu à Montréal
avec le projet bien arrêté de détruire des